ment tous ces fils de trame dans l'ouverture des fils de la chaîne, et les fixe en les entrelaçant les uns avec les autres, de telle sorte que chaque partie du dessin présente à l'envers, après le tissage, une espèce de cordonnet; il arrive même quelquefois qu'une partie du schall, n'ayant pas pu être crochetée pendant le tissage, est cousue après.

Ceux qui ont vu le métier de M. Rey, exposé à Paris en 1827, ont pu se faire une idée à peu-près exacte de la fabrication des schals dans l'Inde. Ce métier, dont la chaîne était horizontale, était disposé de manière qu'au moyen d'un semple garni de cordes qui correspondaient à tous les fils de la chaîne, on faisait lever les fils nécessaires au tissu.

Un ouvrier lisait le dessin sur les cordes du semple, et, tirant ces cordes, faisait lever un certain nombre de fils, dans l'ouverture desquels un autre ouvrier, placé devant le métier, introduisait les diverses couleurs nécessaires au dessin du schal qu'il avait sous les yeux. C'est aussi dans la même année que la manufacture de la Sauvagère, de l'Île-Barbe, à Lyon, exécuta, par des procédés à-peu-près analogues, un schal rayé.

Les schals indiens étaient peu connus avant l'expédition d'Egypte. Après cette expédition, un grand nombre fut introduit en France par les officiers de notre armée. Mais leur prix, alors très-élevé par les difficultés que l'on éprouvait pour s'en procurer, en restreignit l'usage aux classes riches de la société. Cependant peu-à-peu la mode s'en introduisit parmi nous; et l'on peut dire que ce sont les schals importés qui ont le plus contribué aux progrès de cette branche d'industrie, en stimulant les fabricants et en leur offrant des modèles. Les grandes manufactures de Paris, de Lyon et de Nîmes datent de ces trente dernières années.

Les premiers schals qui furent exposés à Paris, en 1801, portaient trois à quatre couleurs. On vit quelque temps après des schals étrangers qui en avaient 6 à 7; on les imita. En 1805, on livra à la consommation des schals soie et laine et